

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an . . . 16 francs.

Pour six mois . . . 8

Pour trois mois . . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, **rue Mercière, 58, au 1^{er},**Et au Cabinet de Lecture, *rue de la Plume, 2.*A Paris, à l'Office correspondance de MM. LEPELLE-
VIER-BOURGOIN et Cie, *place de la Bourse, 5.*

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, *grande rue Mercière, 58, au 1^{er}.* Une boîte est placée à la porte.

— Il sera rendu compte de tout ouvrage ou objet d'art dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau.

Prix des Annonces : 20 cent. la ligne.

L'HOMME DE LA ROCHE,

CHRONIQUE LYONNAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Théâtres. — Littérature. — Extrait des journaux. — Variétés. — Tribunaux.
Modes et Annonces. — Lithographies.

CHRONIQUE LOCALE.

Dimanche, 15 du courant, à 8 heures du soir, un jeune homme se trouvant dans une maison publique de la rue du Villard, avec plusieurs de ses camarades, a été frappé par l'un d'eux, d'un coup de couteau à l'épaule.

Le meurtrier a immédiatement pris la fuite. L'on ignore encore le nom de l'assaillant et du blessé, ce dernier s'étant retiré aussitôt que son état le lui a permis. — Il est donc à présumer que sa blessure est peu dangereuse.

Lundi, à 7 heures du matin, peu d'instants après le passage des messageries de la rue Notre-Dame-des-Victoires, un paysan ramassa, sur le quai de Bourgneuf, un sac de peau, fermé par un cadenas, et renfermant une somme de 750 fr., en écus de cent sous; il se préparait à s'approprier sa précieuse découverte, lorsqu'un individu du quartier intervint et fit déposer le sac chez un épicier voisin.

Il fut, sur le champ, donner avis de cette affaire à M. Jolivet, commissaire de police de l'arrondissement de Pierre-Scize, qui a fait déposer le sac dans son bureau, en attendant qu'il soit réclamé.

On présume qu'il appartient au conducteur de la diligence qui venait de passer; il en a été donné avis de suite aux bureaux des messageries, place des Terreaux.

Bien des gens se sont plaints souvent de l'acharnement que mettent certains hommes à les poursuivre, pour les forcer de se rendre à leur demande.

Il paraît que ce nouveau genre de gagner des chandails, à force d'obsessions, est loin d'être détruit; car le 16 de ce mois, à 3 heures du matin, la police a arrêté, sur le quai de Bourgneuf, le nommé François Duchamps qui, malgré les défenses faites par le commissaire de police, appelait les voyageurs pour les engager à s'embarquer sur le bateau à vapeur pour lequel il servait.

Dans la journée de lundi, et dans le seul arrondissement de Pierre-Scize, plus de 200 melons gâtés ont été jetés dans la Saône, par mesure de salubrité publique. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure à l'égard d'un fruit aussi pernicieux.

Le 16 de ce mois, à six heures du matin, le cadavre d'une femme a été retiré du Rhône au port de Vassieux, sur la rive droite.

Le corps n'a pu être encore reconnu.

Voici, d'après le rapport du docteur Piquet, l'état du cadavre :

Cette femme pouvait être âgée de 36 à 38 ans; sa taille est de 5 pieds 2 pouces; les cheveux châtains assez longs; le front large, le nez épâté, le visage rond, une dent moyenne manquant à la mâchoire supérieure; du reste le corps était tellement défiguré qu'il a été impossible de donner un renseignement plus complet.

Elle avait pour tous vêtements : un bonnet noir, en velours-coton, garni d'un tulle noir, une chemise en grosse toile non marquée, un soulier d'homme au pied gauche qui était nu aux oreilles, une paire de boucles en or de forme ronde, gaillochées et ayant à la fermeture une petite boule à facettes.

main nous retournons en Flandre, regrettant toute la vie d'avoir donné ce bal, qui aura facilité l'entrée de cette maison à ce malheureux jeune homme qu'une main de femme a osé assassiner; mais, ajouta-t-elle en prenant son air gracieux qui lui allait si bien, je me féliciterai toujours d'avoir fait votre connaissance, M. le magistrat. Elle ne pensait pas un seul mot de ce qu'elle disait; mais lorsqu'on ne doit plus se revoir, on est aimable avec les personnes qui vous ont ennuyé. A ce compliment, le gros magistrat déposa un lourd baiser sur la main de la gentille voyageuse, disant avec un accent dans lequel un observateur aurait deviné une vengeance : Je m'éloigne de vous, madame, avec le chagrin de vous perdre peut-être pour toujours, et celui que j'éprouve en me rendant au palais-de-justice pour prononcer sur le sort de l'infortunée Francisca; mais il ne dit pas, qu'épris de la beauté de Mme de Melziodi, il lui avait offert de la sauver si elle voulait partager son amour; la

Le corps ne porte les marques d'aucunes blessures, plaies, contusion ou autres indices de mort violente.

Il paraît avoir séjourné dans l'eau au moins une quinzaine de jours.

On présume que cette femme habitant le département de l'Ain, et qu'étant accouchée il n'y a pas long-temps elle a quitté son lit dans un moment de transport et est allée se précipiter dans le Rhône.

Dans sa séance du 12 septembre, le Conseil municipal de Lyon a accepté avec reconnaissance le legs fait à la ville par M. l'architecte Pollet, de tous les objets d'art qui composaient le cabinet de ce savant artiste, sous la seule condition de ne jamais diviser la collection.

La valeur des objets légués a été estimée à 5,225 francs.

Dimanche dernier, la caisse d'épargne a reçu la somme de 32,453 francs versée par 672 déposants. Elle a remboursé 10,572 francs à 51 personnes. 55 nouveaux livrets ont été délivrés.

En vertu d'une ordonnance royale et en remplacement de M. Guesdon et de M. Vidal, agents de change démissionnaires, MM. Brun-Pain et Duclot ont été nommés agents de change dans notre ville.

Samedi dernier, la condition publique pour la soie a placé son numéro 455.

Grâce au zèle et à l'activité infatigable de M. le commissaire central, la police vient de mettre la

prisonnière n'avait répondu à ces lâches propositions que par le mépris le plus profond; dès-lors Francisca n'eut plus d'espoir qu'en Dieu, Dieu qu'elle priait tous les jours, en lui demandant de hâter son supplice; ses vœux furent exaucés, elle fut condamnée.

Trois jours après cet arrêt de mort, un homme caché dans un manteau noir, semblait ne pas respirer afin de mieux ouïr les dernières paroles de Marceline : Vous m'assurez que Dieu me pardonnera, oui c'est lui qui me rend ma raison, ma mémoire avant de m'appeler à lui, disait la vieille femme; eh bien, écoutez... mais non, non, je l'ai juré sur un cadavre. L'homme en manteau noir tressaillit, et les mains jointes, l'oreille penchée sur le souffle brûlant de Marceline, il écoutait des mots sans suite et que la fièvre arrachait à l'agonie.

Marceline, lui cria-t-il, le gibet est dressé, votre maîtresse y va monter dans un instant et une parole de vous peut la sauver; vous, sa confidente,

F U L L E T O N .

UNE FEMME ADULTÈRE.

(Suite et fin.)

Et vous croyez, M. le magistrat, qu'elle sera condamnée? disait une femme en souriant au minois qui reflétait sa tête de vingt ans parée des boucles onduleuses de ses beaux cheveux blonds. Oui, madame, car il est certain qu'elle a tué le jeune homme, qui n'était certes pas un voleur!

Vous souvient-il, M. le magistrat, de cette nuit terrible? Je n'avais plus de voix et j'abandonnai le piano avec un frisson d'horreur, c'était un présage; ah! ce souvenir me fait mal. Voilà la vie, ici des chants, des joies; là un crime, une agonie. Depuis cet événement je ne demeure ici qu'avec effroi, et mon mari a fixé le jour de votre départ. Comment, partir déjà, madame? Oui, monsieur, après-de

main sur plusieurs individus qu'elle soupçonne être les auteurs d'un attentat infâme commis sur une femme mariée le 24 août dernier, entre 9 et 10 heures du soir, sur la place de l'Antiquaille.

DÉPÔT DE MENDICITÉ DE LA VILLE DE LYON.

Mouvement de la population du premier au seize septembre inclus.

Effectif au 1^{er} septembre : 86 hommes, 116 femmes. Admis pendant la quinzaine, 4 hommes, 5 femmes. Total, 211

Sortis pendant la quinzaine : 5 hommes, 3 femmes. Effectif au 16 septembre 85 hommes 118 femmes. Total, 203

Hier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, une voûte s'est écroulée au palais neuf de justice, et a entraîné dans sa chute les nommés Fournier François et Brossonet François qui se trouvaient à travailler dessus; ils sont tombés d'environ 30 pieds de hauteur; quoique leur état donne des inquiétudes, on espère néanmoins les sauver.

Un explosion de gaz assez forte a eu lieu avant-hier à six heures du soir, dans le café des Tuileries, situé au coin du quai de l'Hôpital et de la rue de la Barre; les glaces et plusieurs tables de marbre ont été brisées; un garçon, blessé assez dangereusement a été sur le champ transporté à l'Hôtel-Dieu.

M. Hypolite Royer Collard se trouvait hier dans notre ville. Il se rend dans le midi de la France.

M. Scribe se rendant en Italie, doit passer par Lyon le 22 de ce mois.

Rossini est attendu ici avec impatience; on lui prépare, dit-on, une grande fête.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Le sous-préfet de Bayonne, au Ministre de l'Intérieur.

Don Carlos a réclamé l'hospitalité et un refuge; il vient d'entrer en France avec sa famille.

Le *Nouvelliste* ajoute: nous tenons de bonne source que le ministère a donné les instructions les plus précises aux autorités de la frontière, pour que Don Carlos, aussitôt qu'il se présenterait sur le territoire Français, soit conduit en lieu sûr (on désigne le fort du Hâ), d'où il ne sortira qu'après s'être solennellement engagé à ne plus troubler la paix de la Péninsule; le gouvernement Français, d'accord à ce sujet avec le gouvernement Espagnol, est en mesure de garantir à l'enfant une demeure satisfaisante pour lui et sa famille.

— Les personnes qui sont allées mardi, 10 septembre, à l'exposition à l'École des Beaux-Arts de Paris, ont pu voir sur les toits de cet édifice un rassemblement de millions d'hirondelles. Il paraît qu'elles avaient choisi ce lieu pour point de réunion pour opérer leur émigration annuelle. Aujourd'hui, il ne reste pas une seule hirondelle sur les

vous avez parlé de son innocence, est-ce délire?... Oh! oui; oui, j'étais folle, n'est-ce pas? et ses soupirs s'assombrissaient, ses yeux égarés semblaient chercher un souvenir. Ah! je me rappelle, l'orage hurlait, je n'osais sortir de chez ma maîtresse; mon enfant bien-aimé elle-même ouvrit la porte, tout-à-coup un homme entre, je me cachai, elle s'évanouit et puis j'entendis... Ah... je ne sais plus rien... Marceline, de grâce, parlez, sauvez Francisca, le supplice est là... Ah! oui, monsieur, je dirai tout, et j'entendis Henri, je suis à toi. L'homme au manteau se couvrit le visage; oh! mon Dieu, c'est moi qui ai causé sa mort, ma présence accable de honte ma pauvre maîtresse, sa raison s'égaré; elle voulut chasser celui qu'elle aimait tant, et lui mourut à ses pieds dans un accès d'amour et de désespoir.

Écoutez, encore monsieur, Francisca crut cacher son adultère en poignardant le cadavre de son amant; allez dans ce funeste hôtel, dans un cabi-

toits de la capitale: toutes sont parties hier dans la matinée; mais comment ont-elles fait pour se trouver toutes aussi exactement au rendez-vous? voilà ce que les naturalistes n'ont encore pu dire.

— Les personnes qui se trouvaient sur la jetée à Douvres, le 21 septembre, remarquèrent une énorme substance noire qui flottait dans la rade. Un bateau sorti du port parvint à l'atteindre, et à la remorquer jusqu'à terre. C'était un énorme sapin que l'on suppose avoir été brisé à la racine par la violence d'un ouragan, jeté à la mer et avoir traversé l'Atlantique. Le tronc de cet arbre a environ quarante pieds de long, et est couvert dans toutes ses parties de millions d'huîtres dont quelques-unes de la plus grande espèce. Les marins qui se sont emparés de cet énorme sapin le montrent comme une curiosité à 6 pences par tête.

TRIBUNAUX.

POLICE CORRECTIONNELLE DE VILLEFRANCHE.

Nous recevons de notre correspondant de Villefranche une lettre d'où nous extrayons ce qui suit :

« L'huissier appelle la cause de M. A. contre M. X.

« M. A. est un homme de 48 ans, d'une taille moyenne, d'une grosseur complètement nulle et d'une maigreur des plus exagérées.

« M. A. peut servir de type à tous les portraits et toutes les descriptions des plus entêtés plaideurs du Mans et de la Normandie; de plus, il est propriétaire d'une maison, et ce titre lui permet de cultiver son goût favori pour la procédure.

« Du reste, M. A. paraît connaître parfaitement la salle des séances de la police correctionnelle. A l'appel de sa cause, il se faufila dans le prétoire à pas de loup, s'incline devant les juges, salue l'huissier qui lui rend son salut de l'air d'une connaissance intime, et va se placer à la place réservée auprès de son avocat avec lequel il entre en conversation.

« Au bout de quelques minutes l'huissier appelle de nouveau la plainte de M. A. contre M. X.; puis élevant son glapissement d'une note ou deux, il prononce plusieurs fois le nom de M. X.: personne ne répond; l'huissier va s'asseoir et le tribunal va prononcer un jugement par défaut, au grand regret des habitués, lorsqu'une voix de stentor partie de l'extrémité de la salle s'écrie tout-à-coup: « Voilà, voilà! »

« On ne voit encore personne, mais on distingue parmi les assistants une large brèche pareille à celle que pourrait faire un boulet de 48; puis tout-à-coup débouche dans l'enceinte réservée de la justice un gros homme plus large que haut, et qui semble rouler sur deux petites jambes imperceptibles. C'est M. X. qui va se placer à quelque distance de M. A. dont il est le contraste parfait: en effet M. X. a une grosse figure bouffie rosée et souriante; son œil respire le parfait contentement; en un mot, c'est le portrait le plus fidèle que l'on puisse offrir de l'optimiste par excellence.

« Une fois installé à sa place, M. X. porte ses regards sur le bureau de MM. les juges, et sa satisfaction intérieure semble redoubler encore; il se dandine de droite à gauche avec tous les indices du plus incroyable ravissement.

« M. le président au plaignant. Vous avez porté plainte contre M. X. ?

net à droite de la cheminée, c'est là que je me cachai, c'est là que le démon m'a poussé; eh! bien, le parquet est entr'ouvert, passez-y votre main, et vous y trouverez un portefeuille, c'est celui de M. Henri, il contient les preuves de l'innocence de celle que j'ai nourrie; pardonnez-lui, je vais l'attendre là haut.

L'inconnu n'entendit pas le dernier mot de Marceline, il court à l'hôtel, trouve le portefeuille, et sortant comme un insensé, il s'élançait dans une voiture: cocher, dit-il, vingt louis pour toi, allons à la place de l'exécution; et le malheureux étranger montrait le portefeuille aux passants en criant, elle est innocente, elle est innocente! et le peuple de rire d'abord, et puis de dire, c'est un fou que l'on conduit à l'hospice,—ou un homme qui a bu, répondit une vieille femme à la figure bronzée, surchargée de rides et dont les cheveux blancs flottaient sur des tempes osseuses: ces vilains hommes ça a tous les vices!... D'nez-moi donc le bras,

« M. A. se levant et jetant un regard de chacal à M. X. qui sourit: — Oui M. le président.

M. le président. Expliquez au tribunal de quoi il s'agit.

M. A., tirant un papier de sa poche et le déployant majestueusement:—Messieurs, je suis propriétaire, j'ai le malheur d'être propriétaire; vous ne savez peut-être pas ce qu'il en coûte d'être propriétaire.

M. le président. Il ne s'agit pas de cela, arrivez de suite au sujet de la plainte. — M. A. J'arrive, M. le président, j'arrive: ainsi donc je suis propriétaire; et comme j'aime la propriété de ma maison autant que la justice (ici M. A. s'incline profondément), j'ai fait afficher dans mon allée en lettres de six pouces de hauteur, qu'il est défendu de s'arrêter pour.... pour.... se reposer.

M. le président. Qu'entendez vous par cette expression?

M. A. embarrassé. J'aurais peut-être dû dire pour se poser, le mot eût été plus exact; mais... mais la justice appréciera toute la pudeur de mon silence.

M. le président. Continuez.

M. A. Or, M. X. que voici, est mon voisin, et depuis long-temps il était en contravention avec mon affiche; presque tous les soirs il se reposait, ou pour mieux dire se posait dans mon allée.

M. X. se levant en riant. — Je vous demande si cela a le sens commun, je suis le voisin de Monsieur, et je m'arrête à deux pas de mon magasin pour me reposer, cela est absurde; ne puis-je pas me reposer chez moi?

M. A. vivement. — Non, non vous ne pouvez pas vous reposer chez vous, car vous n'avez qu'une boutique et vous n'avez point d'allée.

M. le président. — Continuez votre plainte.

M. A. — Depuis long-temps mes soupçons se portaient sur Monsieur, et j'avais même cru reconnaître plusieurs fois le profil de son dos à la lueur d'un reverber.

M. le président. — Pourquoi ne le chassiez-vous pas?

M. A. montrant M. X. — Parce que Monsieur est le pot de fer et que je ne suis....

M. X. riant. — Qu'une cruche.

M. A. — Et puis je voulais une punition exemplaire pour servir de leçon à tous les gens qui ont besoin de se reposer, ou pour mieux dire de se poser; je priai donc deux de mes locataires de me servir de témoins, et je me plaçai en embuscade avec eux pendant plusieurs jours: voici leurs dépositions écrites et signées.

Ici M. A. commence la lecture des papiers qu'il tient dans ses mains.

« Jeudi, 22 août, entre onze heures et minuit, nous certifions avoir vu s'arrêter dans l'allée de la maison du sieur A., un homme que nous avons cru reconnaître pour le sieur X.; cet homme s'est livré à une occupation totalement étrangère à la décence et à la propriété.

« Le vendredi 23, environ à la même heure, nous avons fait les mêmes observations. »

« Le samedi 24, le sieur X. est rentré tranquillement chez lui; pendant plusieurs jours nous n'avons fait aucune nouvelle découverte, et nous croyions le sieur X. revenu à des habitudes plus saines et plus morales, lorsque dans la nuit du 3 au 4 septembre, éveillés en sursaut par les cris du sieur A., qui nous suppliait de venir constater un

commère, nous arriverons plus vite, vous voyez bien que la foule court, le peuple aime tant les horreurs! — Une prise, commère, et surtout regardez bien la grimace que fera le coupable; moi j'ai perdu mes lunettes et j'ai la vue qui me trouble, j'ai la vue basse comme les grandes dames; ah! ah! ah!... vous ferez attention si elle tourne ses yeux à droite ou à gauche, parce que cela signifie de grands événements; mais voyez donc commère comme on nous bouscule: ah! le vilain peuple, aime-t il à voir couler le sang, à voir souffrir! Mais arrivez donc, nous n'aurons pas de place, nous ne verrons rien, l'heure va sonner... l'heure était sonnée!...

Là, là, cocher, arrêtez les chevaux; et se précipitant à terre, le malheureux inconnu veut par ses cris suspendre le supplice, mais le bourreau ne torturait plus que le cadavre de Francisca. L'homme en manteau noir, pâle, chancelant, s'appuyait contre la roue de la voiture; dans ce moment là

crime, nous l'avons suivi jusqu'au bas de l'escalier et là nous avons découvert le sieur X. dans un cas beaucoup plus grave que tout le passé.

« A la demande du sieur A. nous avons dressé et signé la présente déclaration.

Signé G... et N..., épiciers patentés, locataires du sieur A. »

Après la lecture de cette accablante déposition, qui excite l'hilarité générale et surtout celle du gros accusé. M. A. continue :

« Ainsi, MM. les juges, vous le voyez, il y a un délit bien constaté; ce délit a été commis à mon préjudice par Monsieur que voici, et aux mépris de l'avis affiché sur le mur : il y a donc crime et sans aucune circonstance atténuante. Je demande 300 francs de dommages-intérêts pour cause de dégradations et d'occupations insalubres; d'ailleurs mon avocat vous expliquera tout cela mieux que moi. »

M. le président à l'accusé. — Qu'avez-vous à répondre ?

M. X. se levant. — J'aime la vérité moi, je ne vis que de la vérité, et la voici tout entière : j'en conviens, je suis entré souvent dans l'allée de M. A., à quoi bon le nier ? j'aime la vérité... mais entre voisins les visites sont permises sans cérémonie, même en pantoufles et en robes de chambre.

M. A. — Mais jamais on n'a fait des visites en chemise.

M. X. continuant. — Quand à la contravention elle n'existe pas vous pouvez me croire, j'aime la vérité... Je ne connais pas l'affiche de Monsieur : si mon accusateur voulait qu'on s'y conformât, il devait la faire éclairer en forme de transparent; ce n'est pas à onze heures du soir qu'on peut lire un journal dans une allée sombre.

Quant aux faits et gestes dont on m'accuse, ce n'est pas sur de simples dépositions que l'on peut me condamner : je suis coupable, je l'avoue, car j'aime la vérité, mais la justice a des règles dont elle ne peut s'écarter : il s'agit d'un fait matériel; les preuves morales ne sont donc rien dans la cause, il faut les preuves du délit, et tant que mon accusateur n'aura pas déposé devant vos yeux les pièces de conviction, vous ne pouvez me condamner.

Après cette brillante plaidoirie qui plus d'une fois déride le front sévère de la justice, et sans entendre l'avocat de M. A., les juges entrent en délibération, et au bout d'un quart d'heure, le président prononce le jugement.

M. X. est renvoyé de la plainte, et M. A. condamné aux dépens.

Après la lecture du jugement, M. X. se retire comme il est entré, en bousculant tout le monde et en disant à l'oreille d'un chacun d'un air guoguenard :

« Je savais bien qu'il fallait les pièces de conviction ! »

M. A. reste dans la salle, car il a une seconde plainte à soutenir.

THÉÂTRES.

GRAND THÉÂTRE.

Robert le Diable a été joué dimanche comme pour protester contre notre opinion lorsque nous avons dit que le grand opéra en était presque à l'état de souvenir. Mais hélas ! mais hélas ! un génie infernal, tous les serpents des Euménides semblent s'at-

fouler se disperse, les chevaux s'effraient, ils reculent, ils avancent; l'étranger, tombant sans force, fut écrasé !...

Le lendemain de ce jour de deuil, les somptueux salons de M. le magistrat étaient illuminés, quoique le jour ne fût pas encore voilé; selon la coutume espagnole, on y prenait le chocolat et les sorbets lorsqu'un valet vint annoncer à son maître sœur Anne, la supérieure de l'hospice où Marceline avait fini la vie. Elle remit au magistrat un porte-feuille taché de sang. M. le magistrat qui voulait passer pour le plus aimable homme de son siècle, même aux dépens de tout sentiments de pitié, fit à ses conviés la lecture des lettres de Francisca; alors il la déclara innocente de meurtre, mais coupable d'adultère. Les jeunes femmes dirent que Francisca était martyre, les hommes trouvèrent son portrait d'une admirable beauté.

M. le magistrat, j'ai une autre révélation à vous faire, dit sœur Anne, après avoir raconté tout ce

tacher à la plupart des grandes compositions; cela veut dire que dimanche encore des sifflets ont éclaté à plusieurs reprises. Avaient-ils tort? avaient-ils raison ?

Nous avons déjà discuté tant de fois cette question que pour aujourd'hui nous laissons le soin de la décider à la conscience de ceux et celles qu'elle intéresse : quant à nous, bornons-nous à raconter nos propres impressions que rien n'influence.

Robert le Diable est toujours le triomphe de Siran : il fait preuve dans ce rôle de plusieurs qualités si belles et si sublimes, qu'on aurait mauvaise grâce à venir lui reprocher quelques légers défauts qui disparaissent comme la nuit devant le soleil.

Mlle Cundell a la connaissance approfondie et le sentiment intime de la musique : avec un timbre de voix plus flatteur, Mlle Cundell serait la première cantatrice de la province chantante.

Mlle Joly n'est plus à sa propre hauteur dans le rôle d'Isabelle. Pouilley est une acquisition comme nous n'avions pas lieu d'en espérer à cette époque de l'année.

M. Garbet est un de ces chanteurs que l'on voit mais que l'on n'entend pas.

Maintenant que vous dirai-je ? on parle du premier début de Mad. Bouvaret dans *l'Eclair*, et du premier début de Saint-Denis, dans *Guillaume Tell*. L'opéra renaît de sa cendre, mais ce n'est pas un phénix : attendons cependant avant de juger en dernier ressort et pour prendre patience, je vais vous dire deux mots sur M. Sudre qui a donné mardi soir sa seconde séance musicale. M. Sudre littéralement parlant, à l'aide de la musique, fait voir les aveugles, entendre les sourds et parler les muets. Il n'y a pas d'idiot ni de crétin qui puisse résister au procédé de M. Sudre. Ce célèbre inventeur de la langue universelle peut désormais prendre pour devise, cette variante du vers de la Fontaine :

« Qu'on m'amène un muet, un muet renforcé,
Je le rendrai bavard passé. »

Et puis tous les prodiges du maître sont exécutés par une grande et belle personne, mademoiselle Victorine Hugo, dont les beaux yeux ont le talent de lire à travers un bandeau, et dont la voix, celle de contralto, ne prête pas un des moindres agréments à ces soirées intéressantes.

Le Gymnase alimente l'administration avec son *Pacte de Famille*, dont le succès semble croître à chaque représentation nouvelle. Et pour attirer la foule, voilà que Bocage, ce grand et noble représentant de l'art dramatique, ce puissant protecteur d'une rame moderne, cet interprète inspiré de toutes les passions qui grondent dans le cœur de l'homme; voilà, disons-nous, que Bocage vient de commencer ses représentations au théâtre de la place des Jacobins. Lundi nous avons applaudi, et tout le monde a applaudi comme nous, dans *Thérèse*, Delaunay, ce noble vieillard dont l'amour, la jalousie, le désespoir et la colère ont été si admirablement et si énergiquement rendus par l'artiste parisien. Quelqu'habitude que nous fussions depuis long-temps aux sublimes créations de M. Bocage, soit au théâtre de la Porte-Saint-Martin, soit au théâtre du boulevard Bonne-Nouvelle, nous avons été frappé, dans la soirée de lundi, du cachet particulier qu'il a imprimé au rôle du vieux Delaunay.

Le feu sacré de Bocage semblait rejaillir sur tout

qui s'était passé entre l'homme au manteau noir et Marceline.

Hier un homme âgé d'une cinquantaine d'années, demanda à voir madame Marceline, on lui répondit qu'elle venait de mourir; il en parut vivement affligé, et nous demanda si personne n'était venu la voir: je lui dis qu'elle avait eu un entretien assez long avec un homme qui paraissait se cacher dans un manteau noir. C'était mon maître, me dit-il; et il se prit à pleurer plus fort, je cherchais à le consoler. Ah! ma sœur, écoutez-moi et voyez quel malheur l'a frappé: le seigneur Malzodi, mon maître, était marié depuis peu de temps, lorsqu'il fut obligé pour remplir une mission importante de laisser sa femme à Milan. Madame était toujours triste et souffrante, et pour se distraire elle forma le projet de voyager. Mon maître revint plutôt qu'il ne l'avait espéré et ne retrouvant pas sa femme à Milan, il a voulu venir la surprendre ici.

ce qui l'entourait, et électriser tous les autres artistes. Nous devons citer particulièrement, comme ayant droit à des éloges, Mme Benzeville dont l'âme et le cœur semblent toujours inspirer les lèvres.

M. Claudius Verdellet, qui possède une tenue des plus convenables et un sentiment assez profond de tout ce qu'exige son emploi. La seule observation que nous hasarderons ici, c'est de dire que parfois M. Claudius paraît jouer avec sa prononciation, et ressemble à un enfant capricieux et boudeur.

M. Germain, dans le rôle de Dulace, a tiré du personnage tout le profit que l'on pouvait en tirer.

Au moment où nous mettons sous presse, la foule assiège les portes du Gymnase : Bocage joue la *Tour de Nesle*, l'empressement s'explique. Nous ne pouvons rendre compte aujourd'hui de cette représentation; mais nous pouvons d'avance vous en donner le résultat : la salle pleine, des bravos frénétiques pour Bocage et le rappel du grand acteur. C'est ainsi que cela doit se traduire quand Bocage joue.

On annonce les dernières représentations de *l'Empereur*. C'est une faute très-grave; nous espérons que ce ne sera pas là le dernier mot de l'administration.

Paul PRÉAUD.

Coulisses.

** M. St-Denis, notre nouveau baryton, est arrivé depuis lundi dans notre ville. Ce jeune artiste élève du Conservatoire, et qui a tenu brillamment l'emploi de baryton au théâtre de Metz, à côté de Marié, maintenant 1^{er} ténor à l'opéra-comique, doit débiter ainsi que nous l'avons dit dans *Guillaume Tell*; grâce à l'activité et à la complaisance de plusieurs artistes, on espère pouvoir jouer cet opéra demain vendredi. Ce jeune homme que nous avons entendu plusieurs fois aux répétitions a un beau timbre de voix, du physique, et si la peur ne paralyse pas ses moyens, nous pouvons d'avance annoncer sa réussite.

** La mise en scène du *Naufrage de la Méduse* touche à sa fin. Les décors sont achevés, la pièce se répète activement; bientôt on commencera les répétitions générales. La beauté et l'effet magique des décors surpassent tout ce que l'on a vu à Lyon. Le fameux *Baptême sous la ligne*, que l'on peut appeler le Carnaval des marins, forme un des épisodes les plus gais qu'il soit possible d'imaginer; il égayera d'une manière aussi intéressante que nouvelle toutes les tristes émotions de ce drame effrayant et célèbre dans les annales de la *Marine Française*.

Le patronage de MM. Arago et Jacques Lafitte est une recommandation trop haute pour le livre de M. Edouard Foucauld, les *Artisans illustres*, pour que nous ajoutions nos éloges à cette publication qui, dans une ville industrielle comme la nôtre dont le commerce fait toute la richesse, doit trouver de vives sympathies. Du reste l'accueil fait à ce livre que dirige MM. Charles Dupin et Blanqui, prouve qu'à Lyon on sait reconnaître son utilité. Notre compatriote Jacquard a obtenu dans cet ouvrage la place qu'il méritait. Les livraisons qui sont déjà en vente donnent une excellente idée de cette œuvre nationale. (Voir aux Annonces.)

Le Propriétaire Gérant, GAUDEL.

Hélas ! en arrivant nous apprimes l'événement le plus affreux; c'est vainement que le seigneur Malzodi a demandé un retard. Les lois de votre pays sont sévères, alors mon pauvre maître vint trouver Marceline, qu'on lui avait dit être dans cette maison. Vous l'avez vu, ma sœur, c'était lui, c'était mon maître. Après ce récit la bonne supérieure fit une pause, essuya ses larmes et puis reprit : M. le Magistrat, ce matin ce tinfortuné domestique est revenu, il nous a raconté l'horrible fin de ses maîtres et il est à l'hospice mourant et au désespoir.

Sœur Anne, dit M. le Magistrat, portez-lui cette pièce d'or; qu'il fasse dire une messe pour le repos de leurs âmes, cela le consolera.

Clara Francisca MOLARD.

ANNONCES.

LIBRAIRIE DE PROSPER NOURTIER.

Les Artisans illustres,

PAR ÉDOUARD FOUCAUD.

Sous la direction de MM. Charles Dupin et Blanqui aîné.

Avec 500 vignettes, par MM. François Baron et Laville.

Conditions de la souscription.

L'histoire des Artisans illustres, enrichie du portrait sur acier de M. Jacques Laffitte, par Adolphe Caron, de 500 vignettes, portraits, etc., d'après les dessins de MM. François, Baron et Laville, et gravés sur bois par les premiers artistes français, sous la direction de M. Vialard, graveur, formera 2 beaux volumes, grand in-8., sur papier Jésus glacé, avec de magnifiques encadrements.

Elle sera publiée en 160 livraisons, à 20 centimes, ou en 80 livraisons doubles à 40 centimes.

Les six premières livraisons sont en vente.

On trouve chez le même libraire, *L'Avenir des Ouvriers*, par Jean Czinski, au prix de 15 centimes. — On donne en lecture tous les ouvrages de Fourier et de l'École sociétaire (185).

HISTOIRE DE FRANCE

PAR ANQUETIL,

Continuée jusqu'à nos jours par Burette.

4 vol. in-8., la même pour le texte et l'impression que celle vendue par MM. Pourrat, 50 fr.

Prix : 12 francs.

Chez NOURTIER, libraire, rue de la Préfecture, 6, au centre de la rue. (110).

MUSIQUE NOUVELLE.

L'ATTENTE DU BIEN-AIMÉ,

NOCTURNE A DEUX VOIX,

PAROLES DE M. C. A.

Mis en musique et dédié à M^{me} Perrin, par Gabriel Morisot.

A Lyon, chez Benacci et Peschier, éditeurs et marchands de musique, rue St-Côme, 5, et chez l'auteur, Grande-rue Mercière, 58, au 4^{me}. (95).

A LOUER

Appartements à louer de suite avec cave et grenier, meublés ou non; situés aux Brotteaux, rue Madone.

S'adresser au bureau du Journal. (114).

HOTEL DE VENISE,

CI-DEVANT HOTEL DES ÉTATS-UNIS,

RUE PISAY, N. 30, A LYON.

Cet hôtel, situé au centre de la ville, dans le voisinage de la Bourse et à proximité des théâtres; des bureaux de messageries et d'un des plus beaux établissements de bains, offre à MM. les voyageurs des avantages qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs. M. Mouzard, nouveau propriétaire de cet établissement, y a depuis son installation introduit de nombreuses améliorations qui le recommandent à leur confiance.

On trouvera tous les jours table d'hôte, à 2 heures, à dater du 1er septembre 1859. (91).

Une dame fort respectable, demeurant à la Guillotière, cours Bourbon, désire prendre des pensionnaires pour la table et le logement. S'adresser au bureau du journal. (108)

HOTEL GARNI

ET

PENSION BOURGEOISE.

Dîner à 1 fr. 50, potage, bœuf, 4 plats, 3 desserts, pain, vin à discrétion, à 2 heures et demie. Place de la Préfecture, 3. (111).



Galerie de l'Argue, escalier N, à l'entresol.



MAGASIN DE CHAUSSURE,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

DÉPOT DE BOTTES DE PARIS, METZ ET LYON.

CHAUSSURES POUR HOMMES ET POUR FEMMES,

Depuis 2 fr. jusqu'à 16.

Achat de toute espèce de chaussure laissée pour compte comme trop petite.

Tiges prêtes à monter pour bottines de dames, tiges pour bottes et avant pieds. — On expédie pour la province et l'étranger.



AUX FABRICANTS D'ÉTOFFES DE SOIE.

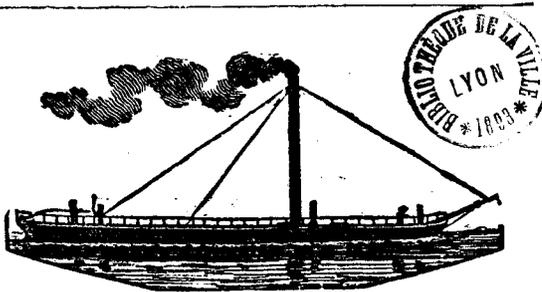
Le sieur PINATEL, fabricant de navettes, rue Juiverie, 25, fabrique aussi des tuyaux en cartons fins, première qualité, pour canettes. (94)

A VENDRE pour cause de santé,

Un Fonds de Café

très-achalandé, dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du Journal. (113)



COMPAGNIE GÉNÉRALE.

BATEAUX A VAPEUR

POUR

VALENCE, AVIGNON, ET BEUCAIRE.

Départs tous les jours.

POUR MARSEILLE DIRECTEMENT,

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, à quatre heures du matin,

Les bureaux quai et place de la Charité.

EAU PHÉNOMÉNALE

Pour teindre les cheveux à la minute, et en douze nuances.

Le seul dépôt, à Lyon, est chez M. BONNARDET, marchand-quincailler, rue St-Dominique, 7, où l'on trouve également LE LAIT D'ARABIE, pour teindre les cheveux en toutes nuances et en peu de temps. (104).

OUVRAGES EN VENTE

A la Librairie de CHAMBET aîné, quai des Célestins, 50.

Code des Propriétaires et Locataires, joli in-32. 50 c. Code des Débitants de boissons; même format et même prix.

Code des Voyageurs par terre et par eau; même prix.

Code des Maîtres et Domestiques; même prix.

Code des Ouvriers; même prix.

Guide général en affaires, in-12. 1 f. 25 c.

Formulaire de tous les actes sous seing privé; même format et même prix.

Guide du Voyageur aux Eaux d'Aix, avec l'itinéraire de la route par terre et par les bateaux à vapeur; in-18. gravures. 3 f.

Guide du Voyageur à Marseille, avec l'itinéraire de la route par terre et par les bateaux à vapeur; in-18, figures et carte. 3 f. (29).

GUÉRISON

des Cors

aux pieds.

Seul dépôt du topique coporistique qui attaque la racine des cors aux pieds et la fait tomber sans douleur.

Chez M. Aguetant, rue St-Côme. (63)



Un fonds d'Hôtel garni et Pension bourgeoise, réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle, situé sur une des places les plus fréquentées de Lyon.

S'adresser au bureau du Journal. (112).

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus; plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRÉTES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, rougeurs de la peau, ulcères, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop dépuratif-végétal de Séné.

Extrait du précieux recueil des recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n. 23, à LYON. — A Saint-Étienne, chez M. Chermozon, pharmacien, rue de la Comédie. (109).

HOTEL DU MÉRIDIEN,

PLACE DES CORDELIERS.

Cet établissement, dont les appartements sont décorés à neuf, se distingue par sa jolie position, sur une place au centre de la ville, près des théâtres, à proximité des messageries de Paris, Genève, Grenoble, l'Italie, en face des nouveaux bateaux à vapeur du midi, et la commodité de son

Restaurant à la Carte et à prix fixe

TABLE D'HÔTE, (106).